

**Les brèves de ce numéro ont été préparées par :**

- Robert Barouki** <sup>(1)</sup>
- Pascale Borensztein** <sup>(2)</sup>
- Hervé Chneiweiss** <sup>(3)</sup>
- Laure Coulombel** <sup>(2)</sup>
- Simone Gilgenkrantz** <sup>(4)</sup>
- Yves Gioanni** <sup>(3)</sup>
- Pierre Jurdic** <sup>(5)</sup>
- Gilles L'Allemain** <sup>(6)</sup>
- Dominique Labie** <sup>(7)</sup>
- Vincent Lotteau** <sup>(8)</sup>

(1) Inserm U. 490, Centre universitaire des Saints-Pères, 45, rue des Saints-Pères, 75270 Paris Cedex 06, France.  
 (2) Inserm U. 474, Maternité Port-Royal, 123, boulevard de Port-Royal, 75014 Paris, France.  
 (3) Inserm U. 114, Collège de France, 11, place Marcellin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05, France.  
 (4) 9, rue Basse, 54330 Clérey-sur-Brenon, France.  
 (5) UMR Cnrs/ENS, Inra 913, École normale supérieure de Lyon, 46, allée d'Italie, 69364 Lyon Cedex 07, France.  
 (6) Centre de Biochimie Cnrs/Inserm, Faculté des Sciences, Parc Valrose, 06108 Nice Cedex 02, France.  
 (7) Inserm U. 129, CHU Cochin, 24, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75674 Paris Cedex 14, France.  
 (8) Inserm U. 503, Immunobiologie moléculaire, École normale supérieure de Lyon, 46, allée d'Italie, 69364 Lyon Cedex 07, France.

**SOMMAIRE DES BRÈVES**

- Poils à... greffer (p. 249).
- P63 indispensable au développement de l'ectoderme et des membres (p. 252).
- Diptères, méthyl et transférases (p. 260).
- L'interrupteur marche/arrêt de la production de cytokines (p. 260).
- Bad n'est pas si mauvais... si Rsk s'en occupe ! (p. 267).
- Dans les déficits de la cytochrome c oxydase, surtout, ne pas oublier l'assemblage ! (p. 267).
- Le courant passe entre les interneurones corticaux (p. 275).
- Les femmes enceintes sont plus astucieuses... (p. 275).
- Destruction osseuse et activation lymphocytaire T: un coupable, l'OPGL (p. 278).
- ERK participe au contrôle de la désensibilisation des récepteurs à 7 domaines transmembranaires (p. 280).
- KLAKLAK... (p. 280).
- Classification moléculaire des cancers: des puces chez les cliniciens (p. 284).
- La thalidomide... quand même? (p. 284).
- Mimétisme protéique et fonctionnel par les bactéries et les virus (p. 286).

■■■ **Poils à... greffer.** Le rejet de cellules transférées entre individus immunologiquement incompatibles est une notion de base. Un groupe de chercheurs anglais et américains, coordonné par l'université de Durham (Royaume-Uni) vient pourtant de démontrer la transplantation possible de follicules pileux entre individus de sexe différent et non compatibles sur le plan immunologique [1]. La croissance des follicules pileux est contrôlée de façon très précise par les interactions entre derme et épiderme à la base du follicule. L'introduction de cellules dermiques *in vivo* chez les rongeurs induit la formation de nouveaux follicules [2]. C'est le tissu dermique de la base d'un follicule du cuir chevelu qui a été isolé par microdissection chez un individu de sexe masculin. Il a été ensuite réimplanté, après une incision peu profonde, dans l'avant-bras d'une personne non apparentée et de sexe féminin. L'opération a été répétée quelques mois plus tard à partir du même donneur, puis d'un autre donneur. Après cicatrisation rapide des plaies, on a observé, à chaque emplacement, le développement de néofollicules 3 à 5 semaines après la greffe. Sur cet avant-bras, les nouveaux poils, dont aucun n'a été rejeté, se remarquaient: ils étaient plus épais, pigmentés, et poussaient dans des directions anarchiques. L'examen histologique a, par ailleurs, confirmé la morphologie normale de ces poils. Une microdissection au laser a permis

d'isoler les cellules de la papille des nouveaux follicules pileux et de démontrer qu'elles dérivent du tissu dermique du donneur. En effet, l'amplification spécifique par PCR des séquences *ZFX* et *ZFY* (spécifiques respectivement des chromosomes X et Y) à partir de l'ADN de quelques cellules a montré la présence des deux séquences dans le génome du tissu dermique greffé, signant l'origine mâle. En revanche, un prélèvement de l'épiderme au voisinage immédiat de la greffe ne comportait que la séquence *ZFX* du chromosome X. Quelle est l'explication de cette tolérance prolongée et confirmée lors de la seconde greffe? C'est sans doute dans le tissu greffé lui-même qu'il faut chercher l'explication d'un état immunitaire particulier. Un tel «privilège» immunitaire caractérise les tissus de la chambre antérieure de l'œil, permettant les greffes de cornée [3] et la tolérance maternelle à la greffe allogénique que représente le fœtus pendant la grossesse (*m/s* 1998, n° 11, p. 1271). L'hypothèse selon laquelle les follicules pileux bénéficiaient de ce privilège avait été évoquée, et semble ici confirmée. Enfin un espoir pour les crânes dégarnis.

[1. Reynolds AJ, et al. *Nature* 1999; 402: 33-4.]  
 [2. Reynolds AJ, Jahoda CAB. *Development* 1992; 115: 587-93.]  
 [3. Streilein JW. *Science* 1995; 270: 1158-9.]